

Institut canadien des actuaires
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 à 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 à 15
Annexe 1 - Honoraires professionnels	16
Annexe 2 - Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles	16
Annexe 3 - Fournitures et services	16



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
l'Institut canadien des actuaires

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut canadien des actuaires ("l'Institut"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptable canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction pour les états financiers et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
19 juin 2019

Institut canadien des actuaires
État de la situation financière

31 mars	2019	2018
Actif		
Court terme		
Encaisse	1 013 810 \$	2 958 483 \$
Débiteurs (Note 2)	36 792	41 799
Frais payés d'avance	366 399	337 294
Placements (Note 3)	263 694	526 513
	1 680 695	3 864 089
Placements (Note 3)	6 943 637	4 324 277
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (Note 4)	516 727	530 815
	9 141 059 \$	8 719 181 \$
Passif et actif net		
Court terme		
Créditeurs et frais courus (Note 5)	1 104 599 \$	978 129 \$
Produits reportés (Note 6)	1 358 035	1 451 445
	2 462 634	2 429 574
Engagements contractuels (Note 7)		
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	516 727	530 815
Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires (Note 8)	612 256	716 009
Grevé d'affectation interne - recherche (Note 8)	469 948	568 779
Non affecté	5 079 494	4 474 004
	6 678 425	6 289 607
	9 141 059 \$	8 719 181 \$

Au nom du Conseil d'administration :

	Administrateur	
Administrateur		

Institut canadien des actuaires
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

	Investi en immobilisa- tions corporelles et actifs incorporels	Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires	Grevé d'affectation interne - recherche	Non affecté	Total	Total
Solde, début de l'exercice	530 815 \$	716 009 \$	568 779 \$	4 474 004 \$	6 289 607 \$	6 235 323 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(137 744)	(493 831)	1 020 393	388 818	54 284
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	64 921	-	-	(64 921)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	(79 009)	-	-	79 009	-	-
Affectations internes (Note 8)	-	33 991	395 000	(428 991)	-	-
Solde, fin de l'exercice	516 727 \$	612 256 \$	469 948 \$	5 079 494 \$	6 678 425 \$	6 289 607 \$

Institut canadien des actuaires État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2019	2018
Produits		
Cotisations des membres	5 312 941 \$	5 000 045 \$
Assemblées générales et colloques	1 745 624	1 494 055
Produits de placements	206 392	179 699
Publicité	63 422	54 352
Divers	25 657	28 107
Variation de la juste valeur des placements	176 992	(116 427)
	7 531 028	6 639 831
Charges		
Salaires et avantages sociaux des employés	2 960 933	2 734 267
Assemblées générales et colloques	1 201 306	962 589
Recherche - études et sondages (Note 8)	493 831	374 137
Honoraires professionnels (Annexe 1)	481 691	468 632
Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles (Annexe 2)	440 558	385 592
Loyer et charges de fonctionnement	398 873	422 022
Fournitures et services (Annexe 3)	277 879	256 502
Traduction	165 845	120 348
Divers et frais bancaires	139 242	139 584
Tribunaux disciplinaires (Note 8)	137 744	33 991
Déplacements du personnel	131 606	143 512
Marchandisage et l'image de marque	98 202	264 385
Frais de dotation en personnel	96 060	134 781
Étudiants et carrières	41 193	44 858
Relations gouvernementales	39 293	29 651
Subventions et bourses d'études	30 000	30 000
Édition - frais d'impression	5 802	8 807
Perte sur taux de change	2 252	3 662
(Gain) perte sur dispositions d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	(100)	22 306
Pratique émergente	-	5 921
	7 142 210	6 585 547
Excédent des produits sur les charges	388 818 \$	54 284 \$

Institut canadien des actuaires État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds des membres	7 284 733 \$	6 942 468 \$
Sorties de fonds des fournisseurs et membres du personnel	(7 191 428)	(6 405 493)
Produits de placements reçus	206 392	179 699
	299 697	716 674
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(64 921)	(87 224)
Produits sur dispositions d'immobilisations corporelles	100	-
Acquisition de placements	(2 179 549)	(151 526)
	(2 244 370)	(238 750)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(1 944 673)	477 924
Encaisse, début de l'exercice	2 958 483	2 480 559
Encaisse, fin de l'exercice	1 013 810 \$	2 958 483 \$

Institut canadien des actuaires

Notes complémentaires

31 mars 2019

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	L'Institut canadien des actuaires (« l'Institut ») fut constitué le 18 mars 1965 en vertu d'une loi du Parlement du Canada. L'Institut est l'institut national de la profession actuarielle au Canada. L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Ses plus de 6 000 membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut place l'intérêt public avant les besoins de la profession et de ses membres. L'Institut est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt.
Référentiel comptable	Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Comptabilisation des produits	<p>Les produits provenant d'assemblées générales et des colloques sont constatés lorsque l'événement a lieu.</p> <p>Les cotisations des membres sont constatées de façon proportionnelle à l'exercice auquel elles se rapportent. Les cotisations des membres couvrent des périodes de trois, six, neuf et douze mois se terminant le 31 mai. Les cotisations reportées consistent d'une portion de deux mois des cotisations des membres pour 2018/2019 et des sommes perçues d'avance pour les cotisations de 2019/2020.</p> <p>Les produits de placements sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.</p>
Instruments financiers	<p><u>Évaluation initiale et ultérieure</u></p> <p>L'Institut évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements à court et à long termes qu'il a choisi d'évaluer à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.</p>

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2019

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)	<p><u>Dépréciation</u> Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.</p> <p><u>Coûts de transaction</u> L'Institut comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.</p>						
Immobilisations corporelles	<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé mensuellement à partir du moment où l'actif est acheté, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :</p> <table><tr><td>Matériel informatique</td><td>3 ans</td></tr><tr><td>Ameublement et matériel de bureau</td><td>5 ans</td></tr><tr><td>Améliorations locatives</td><td>termes du bail</td></tr></table>	Matériel informatique	3 ans	Ameublement et matériel de bureau	5 ans	Améliorations locatives	termes du bail
Matériel informatique	3 ans						
Ameublement et matériel de bureau	5 ans						
Améliorations locatives	termes du bail						
Actifs incorporels	<p>Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé mensuellement à partir du moment où l'actif est acheté, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :</p> <table><tr><td>Logiciel</td><td>3 ans</td></tr></table>	Logiciel	3 ans				
Logiciel	3 ans						
Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	<p>Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Institut, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.</p>						
Conversion de devises	<p>Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux en vigueur à la date où les actifs ont été acquis et où les passifs sont assumés. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont convertis aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change sont inclus dans l'état des résultats.</p>						

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2019

2. Débiteurs

	2019	2018
Débiteurs	\$ 25 653	\$ 239 283
Provision pour mauvaises créances	(2 899)	(210 368)
Débiteurs - AAI (Note 10)	2 219	1 087
Autres	11 819	11 797
	\$ 36 792	\$ 41 799

3. Placements

Au 31 mars, les placements de l'Institut se composent de :

	2019	2018
Dépôts		
Encaisse	38 905 \$	4 927 \$
Bons du Trésor	224 789	413 731
Obligations - personnes morales	-	107 855
	263 694 \$	526 513 \$
Obligations		
Gouvernement du Canada	1 444 944 \$	-
Provinces du Canada	1 928 736	1 335 210
Personnes morales	1 300 125	1 423 615
	4 673 805	2 758 825
Unités de participation		
Fonds TSX 60 Index	2 269 832	1 565 452
	6 943 637 \$	4 324 277 \$

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2019

4. Immobilisations corporelles et actifs incorporels

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique et logiciel	738 976 \$	296 295 \$	688 649 \$	253 373 \$
Ameublement et matériel de bureau	164 104	149 780	160 450	140 429
Améliorations locatives	206 956	147 234	196 016	120 498
	<u>1 110 036 \$</u>	<u>593 309 \$</u>	<u>1 045 115 \$</u>	<u>514 300 \$</u>
Valeur comptable nette		<u>516 727 \$</u>		<u>530 815 \$</u>

Inclus dans le matériel informatique et logiciel est un montant de 388 997 \$ (2018 - 360 923 \$) pour un nouveau système CRM. Puisque le système CRM n'était pas complètement installé au 31 mars 2019, aucun amortissement n'a été déduit sur ce montant en 2019.

5. Crédoiteurs et frais courus

Le poste crédoiteurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de 222 232 \$ (2018 - 64 937 \$).

Durant l'année, l'Institut a été informé du fait qu'ils pourraient être tenus de percevoir et verser la TVQ sur les frais d'inscriptions aux événements qui ont eu lieu au Québec et sur la vente de fournitures taxables aux résidents de la province du Québec. Afin d'atténuer les responsabilités potentiels futur découlant de cette situation, l'Institut s'est inscrit à la TVQ le 1 mars 2019 et a commencé à percevoir la TVQ. De plus, l'Institut a transmis une divulgation volontaire et soumis une demande d'interprétation à Revenu Québec concernant la nature des événements tenus par CIA au Québec et la nécessité pour CIA de s'inscrire, percevoir et verser la TVQ. La divulgation volontaire comprenait les calculs des remises potentiels de la TVQ que CIA aurait dû effectuer au courant des quatre dernière années, du 1 mars 2015 au 28 Février 2019, pour un total de 134 943 \$. Étant donné que l'Institut n'a pas encore reçu de réponse à la demande d'interprétation et de divulgation volontaire au 31 mars 2019, le montant a été comptabilisé comme frais courus à la fin de l'exercice et l'impact sur l'état des résultats de l'exercice 2019 est le suivant:

Revenus: Assemblées générales et colloques	(225 493)
Dépenses: Assemblées générales et colloques	<u>(90 550)</u>
Effet net sur l'excédent des produits sur les charges	(134 943)

Institut canadien des actuaires
Notes complémentaires

31 mars 2019

6. Produits reportés

	2019	2018
Cotisations des membres	999 168 \$	921 260 \$
Assemblées générales et colloques	358 867	530 185
	<u>1 358 035 \$</u>	<u>1 451 445 \$</u>

7. Engagements contractuels

L'Institut loue des locaux jusqu'au 31 mai 2021 avec des engagements minimaux totaux de 917 711 \$ et qui comprennent les paiements suivants pour les trois prochains exercices :

2020	423 559 \$
2021	423 559 \$
2022	70 593 \$

L'Institut s'est engagé à des colloques et des réunions pour les deux prochains exercices. Ces estimations représentent les coûts minimaux engagés par l'Institut :

2020	400 529 \$
2021	155 184 \$

L'Institut a également des attributions de recherche budgétées pour les deux prochains exercices comme suit :

2020	106 266 \$
2021	26 500 \$

L'Institut a également des attributions additionnelles budgétées de 66 363 \$ pour 2020 afin de finaliser le développement du projet CRM.

Institut canadien des actuaires Notes complémentaires

31 mars 2019

8. Tribunaux disciplinaires et fonds de recherche

En 2015, l'Institut a créé un actif net grevé d'affectation interne pour des tribunaux disciplinaires. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé une affectation interne de 33 991 \$ (2018 - 52 006 \$) de l'actif net non affecté.

Au cours de l'exercice, l'Institut a encouru des charges pour les activités des tribunaux disciplinaires totalisant 137 744 \$ (2018 - 33 991 \$).

En 2010, l'Institut a créé un actif net grevé d'affectation interne dans le but de faire de la recherche. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé une affectation interne nette de 395 000 \$ (2018 - 419 000 \$) de l'actif net non affecté.

Au cours de l'exercice, l'Institut a encouru des charges pour les activités de recherche totalisant 493 831 \$ (2018 - 374 137 \$).

9. Instruments financiers

Risque de liquidité

L'Institut est exposé au risque de liquidité en ce qui a trait à ses créiteurs et frais courus.

Risque de crédit

L'Institut est exposé au risque de crédit lié à ses débiteurs. L'Institut consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités.

Risque de taux d'intérêt

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Ceux-ci assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur, puisque celle-ci varie de façon inverse par rapport aux variations des taux d'intérêt du marché. L'Institut est exposé à ce risque pour ses placements.

Risque de prix autre

L'Institut est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des unités de participation cotées.

Institut canadien des actuaires Notes complémentaires

31 mars 2019

10. Services fournis à d'autres organismes

Une entente de services a été signée avec l'Association Actuarielle Internationale (AAI) pour fournir les services de soutien à l'AAI pour aider avec la gestion des opérations journalières. L'accord couvre l'accès aux ressources informatiques et l'inclusion du personnel de l'AAI dans son programme d'assurance collective. Les services sont fournis sur une base de recouvrement des coûts. Les charges de l'Institut sont présentées au net des montants recouverts suivants :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Services de support	891 \$	3 723 \$
Dû de l'AAI	<u>2 219 \$</u>	<u>1 087 \$</u>

Ce solde est sans garantie, sans intérêts et sans modalité de remboursement fixe.

Une entente de services a été signée avec la Fondation actuarielle du Canada (FAC) pour permettre à la FAC d'acquérir certains services administratifs et autres sans frais à la FAC. L'entente couvre des services de tenue de livres et de comptabilité; de l'espace d'entreposage pour les documents administratifs; des services de traduction; de l'entretien du site Web de la FAC; de la gestion d'une base de données des donateurs de la FAC; l'accès au téléphone, l'Internet et au télécopieur. Les apports en nature sont enregistrés dans les états financiers et incluent ce qui suit :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Frais d'audit	4 847 \$	4 745 \$
Soutien administratif	7 864	9 856
Autre	953	1 741
	<u>13 664 \$</u>	<u>16 342 \$</u>

Institut canadien des actuaires
Annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 2018

Annexe 1 - Honoraires professionnels

Actuaires - conseil et autre	168 304 \$	173 958 \$
Services pour le site Web et l'Internet	182 377	126 893
Juridiques - disciplinaire	109 240	123 467
Relations publiques	-	23 049
Audit	21 770	21 265
	<hr/>	<hr/>
	481 691 \$	468 632 \$

Annexe 2 - Remboursements de frais de voyage, frais de réunions et prix aux bénévoles

Remboursements de frais de voyage	284 217 \$	251 050 \$
Conseil d'administration, directions et commissions	135 364	124 355
Prix décernés aux bénévoles et certificats de Fellowship	20 977	10 187
	<hr/>	<hr/>
	440 558 \$	385 592 \$

Annexe 3 - Fournitures et services

Équipement informatique et entretien	147 507 \$	116 789 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	79 008	82 878
Téléphone	18 868	18 492
Papeterie et fournitures	12 584	16 535
Équipement informatique et entretien	13 144	13 735
Affranchissement et service de livraison	6 768	8 073
	<hr/>	<hr/>
	277 879 \$	256 502 \$
